

ENTRÉE LIBRE

Mensuel Tirage 10 000 copies

Journal communautaire de Sherbrooke

Volume 1, N° 8 — 15 octobre 1986

Un conseil à se donner

Les élections municipales approchent et nous ne savons pas encore pour qui nous allons voter. Nous nous demandons même si ça vaut la peine de modifier ou conserver le présent Conseil de Ville. Pourtant, quand on regarde de plus près, il y a des choses importantes en jeu. Comment devrait être Sherbrooke pour les prochaines années? D'ailleurs, que s'est-il passé pendant le dernier quatre ans?

Nous avons demandé à des Sherbrookoises de nous donner leur opinion sur le passé et de formuler leurs souhaits pour l'avenir. Écoutons d'abord Yves Martin, président du Comité du Quartier Centre:

«Pour les quatre dernières années, le Comité de Quartier Centre a eu comme représentants au Conseil de Ville Messieurs Jean-Yves Laflamme et Léonard T. Laflamme.

Certaines priorités revendiquées par le Comité de Quartier Centre (dont quelques-unes depuis plusieurs années) se sont vues obtenir l'appui des échelons et du Conseil de Ville. Entre autres soulignons:

— Zonage du parc London
— Aménagement aux parcs Goyette et London.

Pour ces deux dossiers, le Comité du Quartier a travaillé conjointement avec un comité de citoyens-nes.

Suite à notre demande concernant un problème de zonage et de normes pour la Maison des Jeunes du Quartier, les conseillers «Laflamme(s)» ont fait en sorte que la Maison obtienne un sursis et puisse ainsi poursuivre ses activités.

Notons aussi le projet de relocalisation du Foyer de Culture Populaire. Pour la première fois, après 14 ans, le Foyer pourra regrouper ses activités dans un même édifice de 6 000 pieds carrés. Cet édifice pourrait éventuellement devenir un centre récréatif et communautaire, projet que le Comité de Quartier caresse depuis 15 ans.



Photo: Louis Choquette

La campagne électorale amène plus de questions que de réponses.

Un mandat se termine mais l'on pense déjà au prochain!

- Réalisation du centre récréatif et communautaire
- Obtention d'un gymnase
- Obtention d'un gymnase, conjointement avec la Commission Scolaire pour le Quartier Centre
- Remise sur pied du dossier sur une nouvelle bibliothèque municipale et ses points de service
- Tous les autres projets d'ordre récréatif et communautaire amenés par les organismes et regroupements de citoyens-nes reconnus dans le Quartier Centre.

Nous souhaitons, pour les quatre prochaines années, des contacts réguliers et productifs avec les membres du Conseil de Ville, car des services récréatifs et communautaires en expansion améliorent la qualité de vie des citoyens-nes.»

La continuité mais...

Denis Lamoureux, qui enseigne au Collège de Sherbrooke, y va de son commentaire:

«S'il y avait des forces de changement organisées, il serait possible de présenter des attentes face à ces élections. Comme la

situation n'est pas ainsi, je voterai dans la continuité.

La ville de Sherbrooke semble relativement bien administrée; elle adopte les idées dominantes actuelles et elle le fait même bien.

L'approche communautaire et centrée sur les quartiers des SRC doit continuer.

Le projet de bibliothèque décentralisée doit aboutir.

Le développement de la politique culturelle doit avoir des suites concrètes.

Les efforts de promotion économique et touristique doivent se continuer.

La vente des terrains vacants, doit s'intensifier.

Les services de la CMTS doivent continuer de se développer à la satisfaction des Sherbrookoises.

La lutte contre la pollution de l'eau et l'aménagement des rives de la Magog et de la St-François doivent être continués.

Les élus et les citoyens-nes de Sherbrooke doivent avoir une emprise plus grande sur l'appareil décisionnel de la ville qui est de plus en plus concentré entre

Hôtel-Dieu:
On coupe
et on recoud
page 3

Des pilules
pour mourir
page 4

En repassant
les maires
page 5

les mains du comité administratif et des cadres.»

Daniel Denault, président-responsable du club d'escalade, «Ti-Roc Lamontagne», lui, regrette le peu d'importance accordé au plein-air (9 000 \$ par année) comparativement aux sports (300 000 \$). Il note d'ailleurs qu'en sports communautaires, les Sherbrookoises sont bien desservis-es. Il voudrait qu'il en soit ainsi au niveau de l'utilisation des espaces verts, comme le bois Beckett, pour

qu'ils soient développés en fonction du plein-air.

Pour cela, la Ville devra apprendre à tendre l'oreille aux revendications des utilisatrices et se doter d'une politique globale. La lourde hiérarchie de la municipalité rend difficile l'implication des bénévoles.

Suite page 2.

La valse des votes

Les élections municipales auront lieu dans quelques jours à peine. Nous ne connaissons pas encore au moment de mettre *Entrée Libre* sous presse la liste complète des candidat-e-s à cette élection.

Ce qui est certain c'est que la fièvre électorale n'a pas envahi Sherbrooke. Comme à chaque année d'élection on voit plusieurs rues de la ville recouvertes d'une fraîche couche d'asphalte, de nouveaux lampadaires font leur apparition. Le conseil municipal évite les coups d'éclat. On couvre les gaffes évidentes des tireurs «d'élite» du service de police. On vante les talents d'administrateur (passé, présent et avenir confondus).

Les gens manifestent peu d'intérêt pour la politique municipale. Il y aura probablement plus de gens dans les rues de Sherbrooke le soir de l'Halloween qu'il y en aura le jour de l'élection. Le conseil de ville sortant n'a rien fait pour améliorer la situation. Certains élus ont «envoyé promener» tout ce qui questionne ou tout ce qui ose critiquer (journalistes, citoyennes). On a bien souvent entendu ce style de réaction: «On a été élus, c'est à nous de faire fonctionner la shop. Nous n'avons de conseils à recevoir de personne.»

De plus les idées mises de l'avant par les candidat-e-s à l'élection n'ont rien pour attirer les foules aux boîtes de scrutin. On croirait plutôt assister à un concours de beauté (photos, clin d'œil, poignées de main).

Un autre facteur de désintéressement réside dans le fait qu'encore une fois les femmes sont ignorées, sous-représentées durant cette campagne électorale.

Ce qui semble de plus en plus assuré c'est que Jean-Paul Pelletier sera réélu sans difficulté maire de Sherbrooke. Est-ce signe qu'il est parfait le Jean-Paul? C'est ce qu'il laisse entendre à chaque fois qu'il en a l'occasion.

Raynald Fréchette qui a songé un temps à se présenter au poste de maire souhaite la venue d'un opposant au maire Pelletier. Celui-ci n'est pas content de cette prise de position. Et le droit des citoyens de manifester leur désaccord face à un style d'administration, vous en faites quoi M. Pelletier? La mode est à la répétition, aux reprises. Au cinéma nous avons eu Halloween 1, 2, 3... Rocky 1, 2, 3 etc. Au plan politique nous voilà aux prises avec Jean-Paul II et Boubou III.

On nous dira (sur un ton moqueur et hautain): «Les insatisfait-e-s n'ont qu'à se présenter». Comme le dit le dicton populaire, plus facile à dire qu'à faire. En effet, participer à une élection à la mairie nécessite tout d'abord beaucoup d'argent. Imaginez, un candidat peut dépenser près de 30 000 \$ (plafond des dépenses électorales). Ça prend beaucoup d'amis... et des amis riches pour être candidat-e.

Les dernières élections l'ont prouvé, il faut aussi une solide organisation pour espérer gagner une élection. Ces organisations sont celles qui font leurs preuves durant les élections provinciales et fédérales.

Regardez autour de vous: qui peut bien répondre à ces exigences? Participer à une élection c'est un luxe qui n'est pas à la portée de tout le monde. Et pourtant la politique aurait tellement besoin des idées de tout le monde.

L'équipe du journal

ENTRÉE LIBRE

Collaborateurs-trices

Gilbert Ash
Jacques Audet
Anne Beauvais
Louis Biron
Richard Rainville
Roger Blanchette
Denys Chénard
Jean-Nicolas Choquette
Louis Choquette
Janvier Cliche
Jacques Côté
Maryse Côté
Carole Denis

France Denis
Liane Filibote
Normand Gilbert
Richard Grenier
René Goyette
Maryse Lamontagne
Luc Lapointe
Guy Larochelle
Nicole Laverdière
Pierre Lejeune
Josée Loignon
Robert McKenna
Patrick Nicol
Carmen Riendeau

A M E C Q

Association des médias écrits communautaires du Québec

Éditeur: La Voie Ferrée

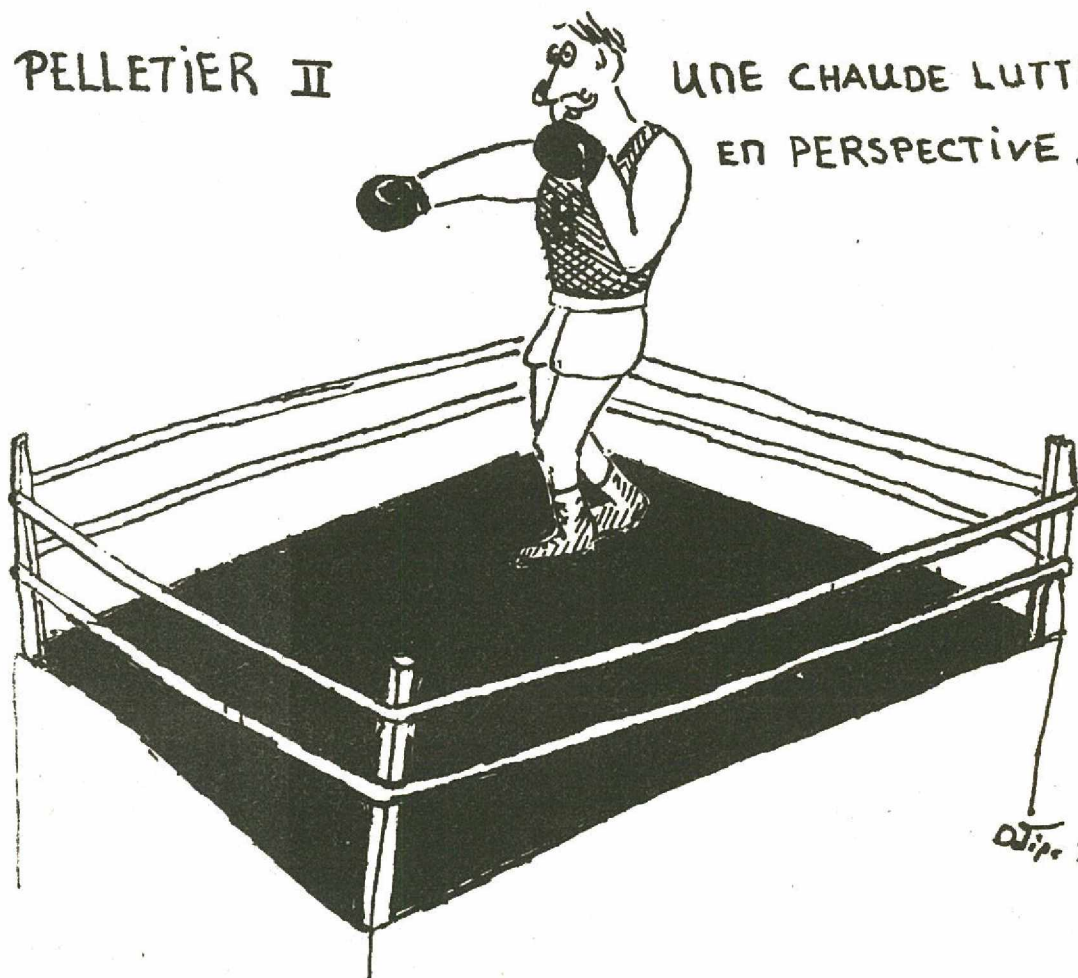
Impression: Communication des Cantons inc.

Distribution: Permis 2e classe, no 7082

Entrée Libre est un mensuel paraissant le 15 de chaque mois. Le territoire couvert est délimité par les rues: Queen et St-Joseph à l'ouest, Le Phare au sud et la rivière St-François à l'est. Entrée Libre desservira prioritairement les intérêts des gens moins favorisés économiquement, socialement, culturellement, politiquement; et qui ne possèdent pas ou peu de pouvoir réel dans leur milieu de vie. Le journal se veut une alternative aux journaux existants. Il favorisera la circulation du point de vue des organisations luttant pour l'amélioration de nos conditions de vie et de travail en général. Entrée Libre privilégiera l'expression des gens ayant peu ou pas accès aux médias traditionnels. Les bureaux du journal sont situés au 187 de la rue Laurier local 310 au troisième étage, Sherbrooke, Qué. J1H 4Z4. Tél.: 821-2270. Tous les projets d'articles présentés seront étudiés. Entrée Libre est membre de l'Association des médias écrits communautaires du Québec (A.M.E.C.Q.).

PELLETIER II

UNE CHAUDE LUTTE EN PERSPECTIVE...



Suite de lapage 1

Pornographie

Une des revendications qui rassemble le plus de citoyennes concerne l'étalage du matériel pornographique à l'intérieur des dépanneurs; nous savons déjà que le règlement existant sur cette question est peu respecté. Les femmes rassemblées pour la Journée d'action contre la violence faite aux femmes, le 19 septembre dernier, ont enclenché un des mouvements les plus dynamiques des derniers temps. La pétition qu'elles ont déposée au Conseil de Ville dernièrement portait la demande suivante:

«Nous exigeons que le Conseil municipal fasse respecter cette réglementation, puisque c'est sa responsabilité.»

Alors?

N'y a-t-il pas des choses importantes que ceux et celles qui aspirent à se faire élire devraient s'engager à faire? Surveillons leur opinion maintenant...

Louis Biron
Patrick Nicol



Photo: Louis Choquette

L'ALCOOL AU VOLANT

C'est criminel

QU'ON SE LE DISE

Un appui de votre journal à la campagne de la

Régie de l'assurance automobile du Québec

Nous sommes à la recherche de collaborateurs/trices

Pour écrire, enquêter, faire de la photo, du montage... Un peu de tout quoi! Collaborer à **ENTRÉE LIBRE**, pour apprendre tout en étant actif-ve dans son milieu.

Hôtel-Dieu: Un équilibre difficile

Le présent document se veut un tableau final du plan d'équilibre budgétaire au C.H.H.D. (Centre Hospitalier Hôtel-Dieu). Suite au moratoire de trois semaines arrêté par le M.S.S.S. résultant des pressions de différents groupes et syndicats du Centre Hospitalier, un comité médico-administratif de dix personnes dont deux représentants syndicaux a été formé. Son mandat était de trouver des solutions alternatives aux trois dossiers en suspens soit les soins pédiatriques, la chirurgie vasculaire et la fermeture temporaire de trente lits de chirurgie.

Le comité a fait table rase de toutes les mesures, même celles déjà autorisées. Il a fait l'étude de tous les dossiers dans tous les directorats pour trouver des secteurs trop bien nantis. Pour les

mesures déjà acceptées par le M.S.S.S. elles sont en majorité confirmées. Après 89 heures de délibérations le comité a recommandé au Conseil d'Administration plusieurs petites récupérations possibles qui doivent avoir un impact financier pour le 31 mars 1987. Parmi les coupures facilement identifiables le conseil d'administration a adopté la baisse de 10 lits d'observation pédiatrique à 4, comme prévu dans le plan initial de 1983, lesquels devraient être relocalisés à la salle d'urgence au printemps prochain. L'arrêt de l'implantation interne des «pace maker», la prolongation de la fermeture de 30 lits de chirurgie jusqu'au 14 octobre. L'ensemble des autres nouvelles mesures visent à une meilleure rationalisation et un contrôle de

demandes doublées. Nous espérons que toutes seront réalisables sinon le problème d'équilibre budgétaire refera surface au prochain exercice financier.

Nous avons peu de détenteurs de postes directement touchés actuellement soit: 1/2 poste de secrétaire au service social, 1 poste temps complet de secrétaire à la direction des finances, un temps partiel d'infirmière auxiliaire en soin pédiatrique et temps partiel de préposé-e aux autopsies. Indirectement certaines mesures amènent une diminution de quantité de services dans certains secteurs d'où nous anticipons possiblement des coupures de postes ex.: coupure des collations en psychiatrie, achats portionnés, etc...

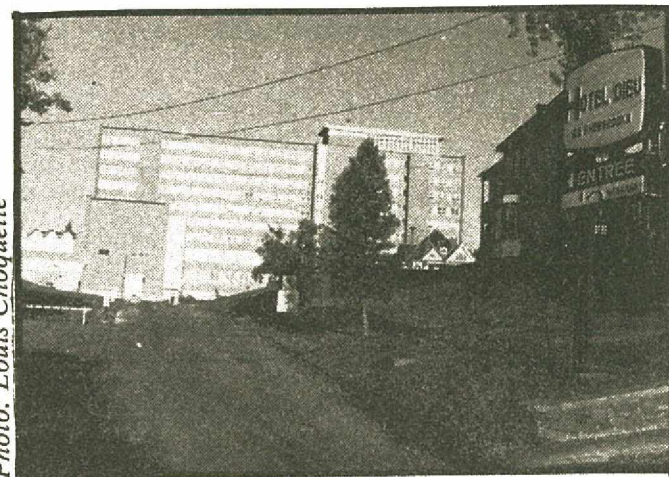


Photo: Louis Choquette

La direction du C.H.H.D. attend l'acceptation du M.S.S.S. mais a tout mis en œuvre actuellement pour concrétiser les mesures pour récupération monétaire. Même si nous mettons actuellement beaucoup d'énergie pour obtenir une convention syn-

dicale négociée, nous surveillons de près l'évolution de ce dossier spécifique.

Denis Chenard du Syndicat des Salariés "C.S.N." du C.H.H.D. de Sherbrooke

Une convention: oui, ça change le monde

Les travailleurs et travailleuses du secteur public sont présentement en négociation avec le gouvernement du Québec pour en arriver à la signature d'une convention collective. Les 350 000 employé-e-s de l'État, dont 225 000 sont des femmes, vivent depuis 1982 avec des décrets par le parti Québécois.

Qu'en est-il de nos actuelles négociations dans le secteur public?

Nos demandes syndicales ont été déposées entre juillet et décembre 1985. Le dépôt des propositions patronales, une fois le changement de gouvernement effectué, nous est parvenu le 19 février 1986.

Ainsi donc depuis 8 mois, les échanges se poursuivent aux tables de négociation.

Bilan: À l'exception des enseignant-e-s du niveau collégial, de nombreuses questions ont été réglées un peu partout aux diverses tables de négociation mais aucune portant sur les grands enjeux de cette négociation: sécurité d'emploi, changements technologiques, aménagement du temps de travail, formation, sous-traitance, salaires et autres bénéfices marginaux (ex: assurances, fonds de pension).

Dans un tel contexte, la CSN a préparé une contre-proposition pour relancer les négociations. Cette contre-proposition clarifie nos objectifs et garde l'essentiel de ce que nous recherchons à travers les présentes négociations et elle force le gouvernement à réévaluer ses propres positions.

En ce qui concerne plus spécifiquement les salaires, rappelons-nous, parce qu'il s'agit d'une réalité de fond de cette négociation: la loi 37 nous a retiré le droit de négocier nos salaires pour les 2e et 3e années de la convention, soit pour 1987-1988.

Il est inadmissible que le plus grand groupe de femmes syndiquées au Québec n'ait pas le droit de négocier librement leur salaire comme tous les autres groupes de travailleuses et travailleurs dans d'autres secteurs syndiqués du Québec et du Canada.

Les porte-parole du gouvernement voudraient réduire les employé-e-s du secteur public et les services qu'ils rendent chaque jour à des colonnes de chiffres. Nous ne minimisons pas la situation financière du Québec pas plus que nous ne sous-estimons les besoins de nos membres et de la population.

En conclusion, nous ne contestons pas la nécessité d'un contrôle dans l'accroissement des dépenses publiques et d'une rationalisation dans l'affectation

des ressources. Des efforts sont sûrement à faire pour mieux équilibrer ces dépenses et accroître l'efficacité du secteur public. Mais ces efforts ne peuvent reposer uniquement sur des critères de rentabilité budgétaire; ils doivent être d'abord soumis à des critères de rentabilité sociale, avec comme objectif l'amélioration des services publics, ce qui ne peut être réalisé sans l'implication pleine et entière des salarié-e-s qui dispensent ces services.

Ce que nous contestons, dans le contexte actuel, c'est ce vent de panique entretenu par le milieu des affaires qui présente les dépenses publiques, particulièrement celles à caractère social, comme un immense gaspillage qu'il faut couper. Comme si, du même coup, on pouvait éliminer la pauvreté et les besoins en matière d'éducation et de santé.

Janvier Cliche Président du Conseil central de Sherbrooke (C.S.N.)

La F.A.S.-C.S.N. dans la région de l'Estrie

Nombre

— 4 627 membres dont 70% de femmes dont 42% travaillent à temps partiel

Lieu de travail

— 81% dans les centres hospitaliers
— 8% dans les centres d'accueil
— 6% dans les C.L.S.C.
— 5% au C.S.S.

Occupation

— 30% employés-es de métier et de services auxiliaires
— 22% préposés-es aux bénéficiaires, assistants-es, techniciens-nes et autres professions para-médicales
— 19% employés-es de bureau
— 14% infirmiers-ères auxiliaires
— 9% techniciens-nes
— 4% infirmiers-ères
— 1% professionnels-les

Source: F.A.S.-C.S.N. Estrie

Les partys de financement en danger

Les permis temporaires d'alcool permettent aux associations et organismes à but non-lucratif de s'amasser des fonds pour leurs activités. L'association des hôteliers et autres détenteurs de permis d'alcool de l'Estrie soutient qu'ils servent souvent à opérer illégalement des boîtes de nuit. Cette association a porté une plainte formelle auprès de la Régie des permis d'alcool du Québec pour obtenir des modifications à la loi actuelle et une application plus rigoureuse de celle-ci.

Les demandes de l'association des hôteliers visent à réduire l'émission des permis temporaires ce qui pourrait compromettre, d'une certaine manière, la survie de certains organismes qui vivent de ces activités. Ce n'est toutefois pas la volonté première de l'association, qui voudrait restreindre ces partys,

plutôt que de les faire disparaître. Lors de l'audition, qui a eu lieu le lundi 8 septembre dernier à l'Université de Sherbrooke, le représentant de l'association a décrit les différentes entraves qui ont pu être faites à la loi et qui rendent la compétition déloyale face aux détenteurs de bars. C'est particulièrement face à ces entraves, qui permettent la vente de bière à prix très bas, et aux différences entre la loi des permis temporaires et celle des permis permanents que s'en prend l'association.

Bien que les témoignages entendus durant l'audition n'accusaient pas particulièrement le cégep et l'Université, ce sont les partys tenus dans ces établissements qui soulèvent l'intérêt. En effet, ces soirées rapportent de fortes sommes aux associations organisatrices, les associations de finissant-e-s, et font l'envie

des hôteliers de la ville. Comme, en général, ces soirées se font dans l'ordre et la légalité, il semblerait que les détenteurs de permis permanents soient prêts à restreindre l'ensemble des permis temporaires pour arriver à réduire le nombre de ceux émis pour ces établissements et qui visent leur public spécifique.

Suite aux témoignages entendus à la première audition, le président de la Régie des permis d'alcool a considéré qu'il devait y avoir enquête. Une nouvelle audition aura donc lieu le 7 octobre prochain, toujours à l'Université de Sherbrooke, où seront entendues, cette fois, les associations organisatrices des partys.

Guy Larochelle

Des médicaments qui tuent

En 1983, M. Jacques Gagné, vice-doyen de la Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal, a établi à 14 000 le nombre de Canadiens et Canadiennes qui moururent cette année-là des effets secondaires des médicaments et à 100 000 le nombre d'hospitalisations dues aux effets secondaires des médicaments. À l'échelle canadienne, la Fédération nationale des Associations de consommateurs du Québec (FNACQ) estime à plus de 600 millions de dollars par année la facture d'hospitalisation totale. Au Québec, il en coûterait près de 80 millions par année pour hospitaliser les victimes de la mauvaise utilisation des médicaments.

En conséquence, la FNACQ demande au Premier ministre canadien, M. Brian

Mulroney, de retirer le projet de loi visant à modifier la «Loi des brevets de l'industrie pharmaceutique» qui doit être déposée au Parlement d'Ottawa lors de la prochaine session. Une lettre en ce sens a été envoyée au bureau du Premier ministre. L'invitant vigoureusement à ne pas encourager l'industrie dont la structure du marché et le fonctionnement consistent à vendre des médicaments sans tenir compte de leur réelle utilité ou de leur emploi.

La recherche... de profits surtout

L'industrie pharmaceutique ne cesse d'invoquer les coûts de la recherche pour nous refiler des factures de plus en plus élevées. Toutefois, le Rapport Eastman (Rapport sur la commission d'enquête sur l'industrie pharmaceutique au Canada) a démontré que les millions

investis par l'industrie servent «surtout à des fins stratégiques pour maintenir et augmenter la part du marché plutôt qu'à la découverte de nouveaux médicaments importants». De plus, le même Rapport concluait que la part du budget allouée par l'industrie pharmaceutique à la publicité était quatre fois plus importante que celle revenant à la recherche. Vendre des médicaments sans tenir compte de leur réelle utilité, de leur apport médical, ou de leur emploi: voilà la finalité de cette industrie et la FNACQ veut lutter aussi pour protéger la santé des consommateurs et des consommatrices.

La santé des consommateurs et consommatrices... en effets secondaires

Un organisme européen de consommateurs et de consommatrices «Action Santé Internationale» et l'Union internationale des organisations de consommateurs viennent de publier un dossier noir dans lequel on conclut que 70% au moins des médicaments actuellement disponibles sur le marché mondial devraient être considérés comme des «produits superflus et/ou indésirables, qui tendent à

détériorer la santé plutôt qu'à l'améliorer». Quant à elle, l'Organisation mondiale de la santé reconnaît comme utile une centaine de médicaments parmi plus de 8 000 produits vendus sur ordonnance.

Les efforts du Premier ministre canadien visant à contrer les effets économiques et sociaux des drogues illicites (héroïne, cocaïne), ne devraient pas lui faire oublier les milliers de Canadiens et de Canadiennes qui meurent chaque année des effets indésirables des drogues brevetées. Pour informations: 563-8144.

Jacques Côté
(ACEF de Sherbrooke)

Si j'étais maire, je donnerais plus.

Nous avons rencontré un groupe d'élèves de l'école Larocque (11-12 ans). Nous leur avons posé la question suivante: «Si tu étais élu(e) maire ou mairesse le 2 novembre prochain, que ferais-tu pour améliorer la ville de Sherbrooke?» Voici ce que cela a donné.

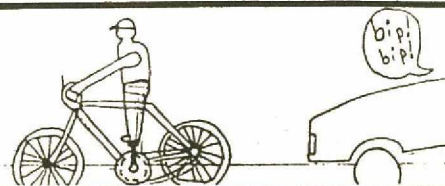
Services publics

Je ferais plus de maisons pour vieillards, parce que les vieillards s'ennuient. Je donnerais de l'argent aux familles pauvres pour qu'elles puissent se nourrir comme les plus riches. Je ferais réparer les trous de la ville parce que les rues sont très mal faites. Les voitures sont à des prix très dispendieux, nous voulons les garder.

Transports

Je ferais enlever le coût des autobus de la ville parce que ça n'a pas de bon sens payer 60¢, et 90¢ pour un adulte. Comme cela il y aurait moins d'autos et moins de pollution.

Si j'étais mairesse je ferais faire un métro pour les gens de Sherbrooke et d'ailleurs, il me semble que ça rendrait Sherbrooke plus populaire.



dessin de

Richard Rainville

On se promène et on entend les klaxons BIP!... BIP!... C'est énervant. Je ferais construire des pistes cyclables pour les jeunes, car dans les rues c'est beaucoup trop dangereux. Qu'on se le dise, c'est important. Cela préviendrait les accidents.

Écologie

Je ferais faire plus de grands parcs dans la ville. Je laisserais plus d'arbres et je ferais qu'il n'y ait plus de chasse car je trouve cela trop cruel.

«Les jeunes de 11-12 ans veulent avoir plus de loisirs!»

Je ferais construire une maison pour les jeunes. Pour aller danser le vendredi et le samedi soir et pour des gros partys sans que les parents nous suivent, parce qu'on n'a pas assez de liberté.

Qui va s'occuper de la maison accueillante? Une grande personne et un jeune plus âgé (environ 14 ans).

Je ferais construire un centre de loisirs pour les jeunes de 11 et 12 ans. Il pourrait y avoir un jeu de quilles pour eux, un jeu de billard, etc.

Je ferais installer des parcs dans toutes les cours d'école. Il y aurait une piscine dans chaque école. Je trouve que ça fait loin aller à l'université en autobus et c'est fatiguant. Les élèves aiment tous se baigner et le soir je mettrais un moniteur et une monitrice qui seraient professeurs de natation.

Je construirais une disco pour les 11-12-13 ans, ils pourraient regarder un vidéo à leur choix et sans que les 14-15-16-17-18 ans viennent nous achaler.

Si j'étais maire je ferais chauffer les arénas davantage. Pourquoi? Parce qu'il fait froid.

On vous conseille donc le 2 novembre prochain de voter pour... Marie, Eric, Alain, Mélanie, Judith, Richard, Carl, Frédéric, Sonny, Eric, Karina, Isabelle, Guillaume, Suzie, Isabelle, Jenny, Martin...

Maryse Côté
Gilbert Ash



Ville de
Sherbrooke

ELECTIONS MUNICIPALES

LE 2 NOVEMBRE

C'EST

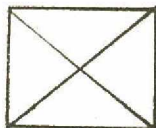
MOI

QUI DÉCIDE

MON VOTE

UN DEVOIR

ET UN POUVOIR



Sherbrooke
plus qu'une ville

Relations publiques



Quelques élections passées

À l'approche des élections municipales, qui auront lieu le 2 novembre prochain, l'occasion est belle de se pencher un peu sur l'histoire politique de Sherbrooke.

Sherbrooke a été constituée en municipalité en 1852. La ville ne comptait alors que 2 998 habitants, presque tous anglophones. Cette date marque aussi le début du développement économique de Sherbrooke, puisque c'est en 1852 que le chemin de fer fit son apparition, ce qui devait entraîner une expansion économique et démographique rapide.

Le premier maire fut George Frederick Bowen, avocat, shérif et juge de paix. Notons que Bowen ne fut pas élu par la population mais plutôt choisi par les conseillers, comme c'était la coutume à l'époque.

À cette époque, le rôle du conseil municipal était beaucoup plus restreint qu'aujourd'hui: presque tous les services, à l'exception de la police et des pompiers, étaient assurés par l'entreprise privée.

Pendant que la ville se développait, le nombre de francophones augmentait aussi rapidement: c'est qu'on avait besoin de «cheap labor» pour travailler dans les usines. Aussi, en 1880, fut choisi le premier maire francophone de Sherbrooke. Il s'agit de Hubert C. Cabana, conseiller du quartier centre. C'est lui qui fit construire, toujours en 1880, le premier système d'aqueduc de la ville et qui fit installer l'éclairage au gaz: auparavant, l'eau était distribuée de porte en porte par des charretiers qui allaient chercher l'eau à la rivière. Cabana fut choisi comme maire une deuxième fois en 1885; c'est sous ce second mandat que fut inauguré l'édifice qui sert actuellement de bibliothèque municipale, sur la rue Dufferin. Notons en passant qu'il a aussi été le co-fondateur du premier journal francophone de Sherbrooke, «Le Pionnier».

C'est vers cette époque qu'apparaît sur la scène politique l'homme qui a probablement joué l'un des rôles les plus importants dans l'histoire de la municipalité. Il n'a été maire qu'un an, soit en 1893, mais il a été conseiller pendant un quart de siècle et a été l'un des principaux artisans du développement de Sherbrooke au début du XXe siècle. Je veux parler de Daniel McManamy. Cet Irlandais, arrivé à Sherbrooke en 1868, avait un sens des affaires très prononcé, mais aussi un intérêt véritable pour le développement de la ville. Sa vision du rôle de l'État était très en avance sur son temps. Mais c'est en tant que conseiller qu'il a accompli ses œuvres les plus spectaculaires. C'est entre autre, grâce à lui, si le quartier centre-sud actuel a pu se développer. Tous ces terrains appartenaient alors à la British American Land

Co., une compagnie anglaise qui spéculait sur les terres et qui refusait de vendre ces lots à la ville qui en avait besoin pour son développement.

McManamy qui était alors au comité des finances, réussit par un tour de passe-passe à acquérir ces terrains pour ensuite les céder à la municipalité. C'est ainsi que tout le secteur des rues Laurier, Aberdeen, etc... put se développer.

L'action pour laquelle il est passé à l'histoire est cependant la «municipalisation» de l'électricité. Le réseau hydro-électrique de Sherbrooke appartenait à une compagnie américaine, la «Sherbrooke Heat and Power inc.». Durant des années, Daniel McManamy, avec l'aide du conseiller Denault, se battit pour convaincre le conseil municipal et la population qu'il serait avantageux pour la ville de se porter acquéreur du réseau. Son argument était qu'en devenant propriétaire, la ville pourrait développer davantage cette ressource énergétique, vendre l'électricité moins cher aux citoyens et attirer de nouvelles industries.

Après des bagarres mémorables à l'Hôtel de ville et un référendum, il remporta finalement la victoire. En 1908, l'électricité était municipalisée, et l'avenir devait montrer que McManamy avait raison.

Janvier 1899 marque une autre date importante dans l'histoire de Sherbrooke. C'est à cette date qu'eut lieu la première élection d'un maire par la population: le nom du maire ainsi élu était Harry R. Fraser. Il fut aussi le premier maire à recevoir un salaire, soit 500 \$ par année.

C'est aussi à partir de ce moment que se développe un principe assez particulier qu'on ne retrouve pratiquement qu'à Sherbrooke, celui de l'alternance. Ce principe veut qu'on élise à tour de rôle, un maire francophone, puis un maire anglophone. C'était dans le but, disait-on, de respecter les deux groupes linguistiques de la ville. Sauf que, assez bizarrement, cette pratique se met en place justement au moment où les francophones commencent à devenir majoritaires. Auparavant, quand les anglophones étaient majoritaires, ils s'étaient très peu soucieux du «respect» des groupes linguistiques.

Cette coutume va se poursuivre jusqu'en 1955, au moment où Armand Nadeau «ose» briser la tradition. Avant d'être élu à la mairie, Armand Nadeau avait été conseiller du quartier centre, à partir de 1948. Dans toute l'histoire de Sherbrooke, c'est lui qui occupa le poste de maire le plus longtemps, soit 15 ans, sans interruption.

C'est durant ses mandats successifs que la ville de Sherbrooke connut ses développe-

ments les plus spectaculaires et prit son visage actuel. Qu'on pense à l'Université de Sherbrooke, au CEGEP, au CHU, à la Lowney's, aux nombreux centres commerciaux, au développement du quartier ouest, tout ceci se fit ou fut commencé sous Armand Nadeau.

Depuis son érection comme municipalité, Sherbrooke aura donc connu 54 maires, incluant le maire actuel. Pour la plupart, le souvenir qu'ils ont laissé se résume au nom d'une rue. Si on regarde l'histoire, on se rend

compte d'ailleurs que la plupart du temps, au niveau municipal, les choses vraiment importantes, de quel ordre qu'elles soient, se font en dehors du conseil municipal. Le développement économique, social ou culturel est généralement le fait des citoyens, des groupes de pression ou encore des gouvernements supérieurs. Les élus municipaux se contentent généralement d'administrer les affaires courantes sans vraiment influencer sur le cours des événements. D'ailleurs, le taux de participa-

tion constamment en baisse qu'on observe lors des élections municipales, la quantité et la qualité des candidats indiquent clairement que les citoyens ne sont pas dupes.

Il serait peut-être temps de repenser le système de façon à ce que le gouvernement municipal devienne davantage qu'un service de voirie.

Roger Blanchette

Déclin de Jeune Volontaire

J'ai vu naître Jeune Volontaire... et je constate depuis peu qu'on est en train de détruire ce qu'il avait d'essentiel.

Ce programme était, de par sa formule et de par ses objectifs, des plus novateurs voire même des plus audacieux:

- des projets élaborés par les jeunes eux-mêmes; contrairement à certains projets faits par les organismes pour leur survie et dans lesquels on fait «fitter» des jeunes...
- des projets de formation dans l'action, apprendre dans le vécu, dans les réussites comme dans les erreurs...
- implication et engagement du milieu à l'égard des jeunes (comités locaux, organismes parrains, ...);
- un minimum de structure géré localement avec pouvoir de représentation à Québec...

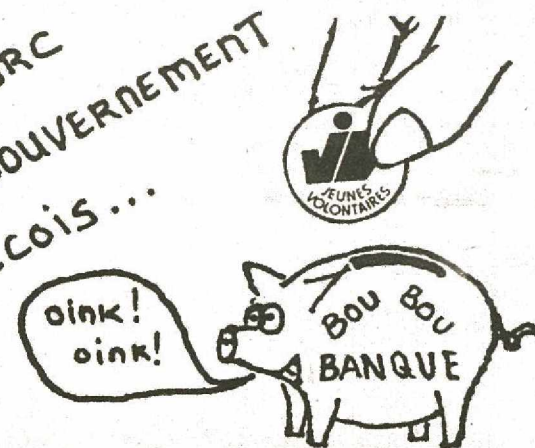
Et même que, dans la foulée de départ, il était prévu et entendu que Jeune Volontaire servirait de tremplin et de creuset pour explorer d'autres pistes, de nouvelles propositions et même des modifications aux structures institutionnelles (main-d'œuvre, scolaire...).

Des jeunes qui disaient...

Depuis décembre 1983, mille trois cents (1 300) jeunes au Québec ont participé à travers deux cent quarante-huit (248) projets, créé et exploré; ils ont ri et se sont engueulés; ils ont appris sur eux, sur leur milieu et sur la société: location de locaux, recherche de matériel, négociation avec les entreprises, le milieu, le travail d'équipe, administration...

Au moment où ça commençait à s'articuler, où on commençait à avoir des pistes et des propositions claires, on a gelé le programme (février 1986). À ce moment, mille trois cents (1 300) jeunes disaient et plusieurs adultes et organismes ont aussi dit avec eux:

L'APPROCHE
DU GOUVERNEMENT
QUÉBÉCOIS...



«On ne veut plus de ce statut de «B.E.S.», de cette étiquette à préjugé, on veut être reconnu comme jeune à part entière, comme jeune en formation et en apprentissage. De plus, on désire que cet apprentissage et que cette formation soient reconnues officiellement.

Ce que quatre cent cinquante (450) jeunes de Sherbrooke ont aussi dit, c'est que les structures scolaires, il va falloir les changer, modifier les programmes, adapter le discours aux besoins et qu'un jeune ce n'est pas une machine à apprendre, c'est une personne en situation de vécu qui ne demande pas mieux que de connaître. Des maths, ça s'apprend mieux quand c'est applicable dans le quotidien».

Ces mille trois cents (1 300) jeunes avaient aussi pris conscience que: c'est pas vrai que les jeunes ne veulent pas travailler et ne pas apprendre, c'est vrai qu'il n'y a pas d'ouvrage pour tout le monde, c'est vrai qu'on crève de faim. On a identifié des pistes nouvelles, des alternatives: on parlait de collectif, de mise en commun des ressources et du matériel, on pensait à des coopératives, à des petites entreprises, on pensait à des «profs» dans la rue, on souhaitait une politique de plein emploi...

Évidemment, on a aussi demandé à être supporté financièrement, on pensait que ça coûtait moins cher que les prisons, que la délinquance, que le B.E.S.

Et on leur répondait:

Jeune Volontaire coûte trop cher! Mais ce qu'on n'a pas dit, c'est que les subventions aux profits des compagnies, ça aussi ça coûte cher!

Le 15 septembre dernier, en dégelant le programme, on y a apporté quelques modifications; vous aurez deviné qu'elles sont à la baisse!

L'allocation de participation est ramenée à 200,00 \$ pour ceux qui ont leur secondaire V (avant: 285,00 \$) et à 150,00 \$ pour ceux qui n'ont pas leur secondaire V (avant: 200,00 \$). Les prestations d'assurance-chômage et de bien-être social ne sont pas affectées. Les membres des comités locaux sont réduits de 7 à 5 personnes. Le nombre des agents de formation est passablement réduit et leurs tâches alourdies. De plus, ces derniers fonctionnent de contrat (3-4 mois) en contrat avec mise à pied entre les deux. La durée d'un projet passe de douze (12) mois à huit (8) mois.

Jeune Volontaire continue donc et tant mieux si d'autres jeunes peuvent bénéficier et poursuivre la réflexion; par contre il faut s'attendre à de plus en plus de règles et de normes qui risquent d'étouffer ces génies créateurs et de briser la complicité avec le milieu adulte...

Jacques Audet

Secteur Jeunesse
CLSC SOC

Des champignons «sautés»...

Voilà que ce matin, le soleil se lève sur l'automne déjà avancé. Encore une nuit sans bruit de bombe nucléaire, sans l'éclat de la lumière de ces champignons vénéneux semés par les «grands» de ce monde. Mais combien d'aurores verrons-nous sans neige nucléaire? Combien de nuits encore sans réveil à notre sommeil?

Vous ne le saviez peut-être pas mais la semaine du 24 au 30 octobre est la semaine du désarmement. Quelle belle idée direz-vous. Eh oui, tout à fait d'accord! Mais voilà, s'il nous faut une telle semaine, c'est justement qu'il y a malheureusement beaucoup trop d'armements, surtout nucléaires.

Imaginez qu'en 1984, l'ensemble des pays affectait de 800 à 820 MILLIARDS de dollars américains à la course aux armements. Et ce sont des ressources précieuses que l'humanité consacre au domaine militaire: 98% de la recherche scientifique se fait dans les pays riches et plus de la moitié de celle-ci est dévolue à la recherche militaire!

Et le beau Canada si pacifique ne ménage pas ses efforts lui non plus. Le Ministère de la défense dépense, chaque année, entre 3 et 3,5 milliards pour l'achat de biens et services au Canada ou à l'étranger. Cette somme représente les 2/3 du budget fédéral d'achat d'équipement et de fourniture.

Aux USA, il en coûterait plus de 4 milliards pour le seul projet d'Initiation de Défense Stratégique (IDS), rêve de grandeur de Reagan. Bien plus, deux chercheurs de l'Université John Hopkins (USA), MM. Bory Bleckman et Victor Utgoff, estiment que le déploiement et l'entretien pendant une dizaine d'années de l'IDS reviendraient à 770 MILLIARDS de dollars.

Que ce soit les armes nucléaires des USA comme leurs Pershing I et II ou de l'URSS avec leurs SS-4, SS-5 et SS-20, ou toutes autres puissances possédant des armes si destructives, on peut se demander à quoi ça sert d'avoir le potentiel de détruire plusieurs fois la terre!

Les armes nucléaires ne devraient plus faire partie de notre paysage planétaire surtout quand on pense que plus de 500 millions d'êtres humains sont illettrés, que 1,5 milliard de personnes manquent de services médicaux de base et que 750 000 meurent chaque mois de maladies causées par une eau insalubre?

Pourquoi, si on n'a pas l'intention de s'en servir, on en développe autant? N'attendons pas que notre réveil soit nucléaire et que notre hiver soit composé de flocons nucléaires.

Ne croyons plus aux beaux discours sur la paix de nos chers (\$) dirigeants; exigeons des actes.

Normand Gilbert

Source:

1. Alva Myrdal, *The Game of Disarmament*, revised and updated, Pantheon Books, New York, 1982.
2. Tiré de "Artisans de paix", Édition Novalis.

Saviez-vous que

Selon le Bureau of Labour Statistics du gouvernement des USA, en 1980, 1 milliard de dollars créait:

76 000 emplois s'il était investi dans le secteur militaire;

187 000 emplois s'il était investi dans l'éducation;

139 000 emplois s'il était investi dans la santé;

100 000 emplois s'il était investi dans le bâtiment;

86 000 emplois s'il était investi dans les services publics et les programmes civils.



tiré de «option paix» vol.2 n°2

«La paix, c'est plus que l'absence de guerre, la paix, c'est aussi l'absence de la violence dans nos sociétés»
(John Silverman)

LA TABLE RONDE DES



DE L'ESTRIE

187, rue Laurier, local 314,
Sherbrooke, Qué., J1H 4Z4

tél: (819) 566-2727

- Un lieu d'échange et une occasion de se solidariser.
- Une ressource au service des groupes populaires.

UNE CONVENTION



Les travailleuses et travailleurs du secteur public (FAS-CSN)



Carrefour de
Solidarité
Internationale Inc.

Un relais régional, d'organisation provinciale et nationale

555, rue Short

566-8595

LA PAIX,

un choix de société



Conseil des travailleurs-travailleuses de l'Estrie (FTQ)

La coopérative et le capital social

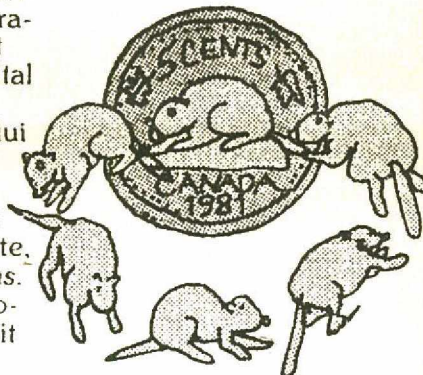
L'un des caractères fondamentaux de la coopérative réside dans le statut qu'on y attribue au capital social. Ce statut diffère considérablement de celui que possède le capital dans les autres types d'entreprise. Ainsi, dans l'entreprise dite capitaliste, il s'appelle *capital-actions*. Cette différence de dénomination n'est pas le fruit du hasard, mais bien la transposition de deux réalités distinctes.

Capital-actions

Dans l'entreprise à caractère capitaliste, le capital-actions joue un rôle prépondérant. C'est lui qui possède l'autorité (une action équivaut à un vote) et qui contrôle; c'est également lui qui en retire les profits (dividendes répartis entre les actions selon les diverses catégories).

Capital social

Au contraire, le capital social n'est pas le dépositaire de l'autorité sur l'institution. C'est le membre qui la possède (chaque membre dispose d'un seul vote, quelle que soit l'importance de son capital social). De plus, les trop-perçus (surplus) sont redistribués aux membres non pas en proportion du nombre de parts sociales qu'ils détiennent, mais au prorata des transactions qu'ils ont effectuées avec leur coopérative.



D'ailleurs, une règle d'action coopérative spécifique que: «Si un intérêt est payé sur le capital social, son taux devrait être strictement limité».

En résumé, la différence profonde qui existe entre l'entreprise coopérative et l'entreprise capitaliste découle de ce que la première reconnaît la primauté de l'humain alors que l'autre l'accorde à l'argent.

Extrait de «Ma Caisse», vol. 18, no 3. «Si un intérêt est payé sur le capital social...» disponible dans les caisses populaires et d'économie Desjardins.



caisses populaires et d'économie desjardins

Anagrammes

Il s'agit de remplacer les mots entre parenthèses par un de ses anagrammes. Qu'est-ce qu'un anagramme? C'est un mot formé des mêmes lettres qu'un autre.

Exemples: (verbe) = brève (béton) = bonté

La (lèpre)

Elle voguait sur la (amer), avançant sur l'eau (trève) avec ses (varions). Son (niche) l'aidait à suivre la (carte) d'une (plaine) évadée de son (placier). Soudain, sa (arme) frappa une grosse (lepre) qui flottait. (Natte) donnait la dimension de la (echos), elle n'en croyait pas ses yeux. Elle se frotta la (encore) au point que celle-ci devint (raide) et en (rates) (achete), parce qu'elle avait les (longes) (lasse).

La (lèpre) devait être d'une grande (laveur) même si elle était un peu (époque). Cependant, il était impossible de la (montre) dans la (braque). Puis elle dit: «(derme)! elle (sigles) en plus!»

SIDELINE d'ALPHA et BETA



Pour rejoindre les gens du quartier :

La publicité informative

d' **ENTRÉE LIBRE**

187 rue Laurier, local 310
Sherbrooke J1H 4Z4
821-2270



LA MAISON DU PIANO
2510 Boul. Portland
569-3798
562-3410
569-8656

(reconditionné)

François Lamoureux

ACHAT & VENTE

**DANGERS
AU TRAVAIL**

**OBJECTIF
ZÉRO!**



Semaine annuelle de
la santé et de la
sécurité du travail
20-25 octobre



S'ABONNER C'EST...
SE DONNER LES MOYENS
DE MIEUX S'INFORMER

ABONNEMENT RÉGULIER ... 12,00 \$
ABONNEMENT DE SOUTIEN. 15,00 \$
INSTITUTION 20,00 \$
DON \$

Ci-joint un chèque ou mandat poste au montant de _____ pour _____
abonnement(s), adressé à Entrée Libre 187 Laurier, local 310, Sherbrooke,
Québec, J1H 4Z4

Nom _____

Adresse _____

Ville _____

Code postal _____

Tél: _____

L'AGENCE SPÉCIALISÉE EN COVOITURAGE



Maintenant à
Sherbrooke!
Bureaux situés au
185 Alexandre
tél.: 821-3637

Une initiative de

Post
Scriptum



Spécialités Belges

Gaufres fraîches tous les matins

Serge et Suzelle vos hôtes

440, rue Alexandre, Sherbrooke ☎ 821-2243

Solutions

Mare, verte, avirons, chien, trace,
lapine, clapier, rame, perle, étant,
chose, cornée, aride, resta,
tachée, ongles, sales, perle,
valeur, poquée, monter, barque,
merde, glisse.

Patrick Nicol

SANTÉ SÉCURITÉ EN TÊTE



SEMAINE DU 20 AU 25 OCTOBRE 1986

MINE D'ART

Exposition de Marie-Andrée Lavigne: Acryliques et dessins

Dans le cadre de son exposition qui se tient du 10 au 31 octobre à la salle Albert-Gravel de la bibliothèque municipale, Marie-Andrée Lavigne nous fait découvrir l'univers de ses acryliques et de ses dessins.

Même si elle peint et dessine depuis plus de 15 ans, ce n'est qu'à la suite d'un retour aux études en expression artistique, il y a deux ans, qu'elle fait de son art une véritable production.

C'est de la nature qu'elle puise principalement son inspiration, c'est-à-dire les formes, les couleurs et les mouvements, afin d'en faire ressortir toute la sensualité. Ses acryliques se caractérisent par une infinité de

teintes pastels. Parfois délicates, parfois plus imposantes, elles ont pour but de donner diverses références à la forme et au mouvement exploités, laissant ainsi libre cours à l'imagination.

À l'aide de plusieurs types de matériaux, tels que fleurs séchées, pâte à modeler et en utilisant une technique de transparence, ses acryliques prennent l'effet d'un décor tridimensionnel.

Quant à ses dessins, pour la plupart figuratifs, ils témoignent, dans leur détail, du talent de l'artiste.

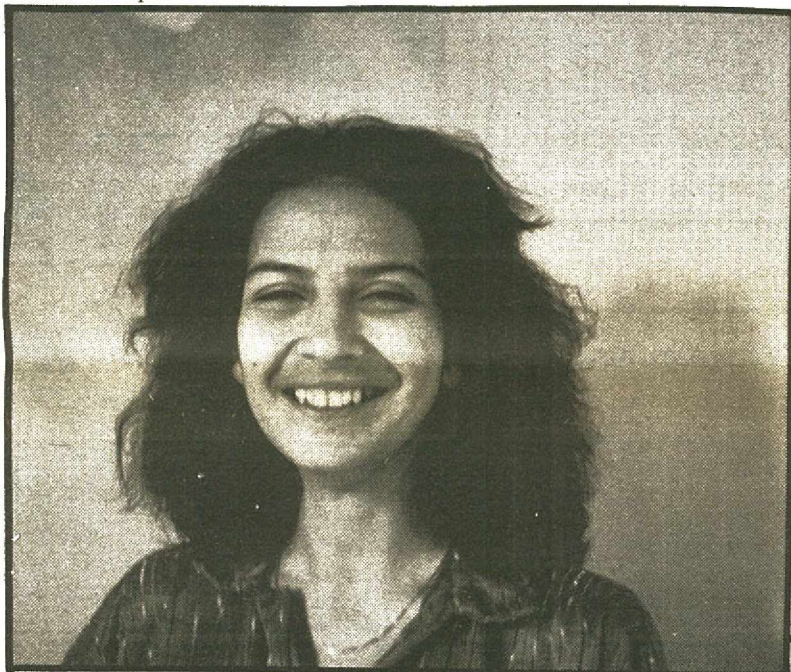
Bref, une artiste à découvrir...

Anne Beauvais



Photos: Maryse Lamontagne

Marie-Andrée Lavigne (à gauche), expose présentement à la bibliothèque municipale.



Le samedi 25 octobre, on marche pour la paix. Le départ est à 13h30 au parc Howard. Le thème de cette année:

LA PAIX; UN CHOIX DE SOCIÉTÉ

BOUSSOLE

Calendrier communautaire

Le Groupe d'Action pour le Respect des Droits Sociaux (GARDS) organise des rencontres sur la loi d'Aide Sociale et le revenu minimum garanti, les 14 et 20 octobre, de 9h00 à 16h00. Pour t'inscrire, contacte Yves Duhaime au 565-1330.

Le 2 novembre, on vote pour le-la candidat-e de notre choix aux élections municipales, entre 9h00 et 19h00.

L'Association Coopérative d'Économie Familiale (ACEF) offre des ateliers sur la consommation. Tout groupe de 10 personnes et plus peut en faire la demande. La formule est souple, les animateurs-trices compétents-es et c'est gratuit. Informations: 563-8144.

Dans le cadre de la semaine de prévention du crime, plusieurs activités informatives sont prévues. Pour informations, vous pouvez téléphoner à René Mimault au 564-1212 ou à Normand Mercier 821-5576.

La semaine de la sobriété (du 9 au 15 novembre) est un moment privilégié pour amorcer une réflexion. Plusieurs groupes peuvent t'aider:

- Alcooliques Anonymes (AA)- 564-0070
- Al-Anon te tend la main- 849-7928
- CSS de l'Estrie- 569-2551 (poste 2502)
- Clinique d'alcoologie St-Vincent-de-Paul- 563-2366 (poste 1400)
- Pavillon de l'Estrie (Domrémy)- 563-5626

Le Musée des beaux arts est en campagne de membership jusqu'au 26 octobre, un tirage est proposé aux membres qui s'inscrivent ou renouvellent leur carte. Informations: 821-2115.

Calendrier culturel

Les serres municipales présentent leur exposition annuelle de chrysanthèmes, du 1er au 9 novembre. Pour informations: 821-5856.

Un groupe d'étudiants-es en sciences de l'Université de Sherbrooke présente "Show Bizz", un spectacle de variétés avec danse, musique populaire, monologue... C'est vendredi le 14 novembre à 20h00 à la salle Maurice O'Bready. Les billets sont en vente au comptoir Ticketron. Informations: 563-6251.

Jusqu'au 26 octobre, la galerie Horace présente 2 expositions: Laurent Bouchard: «Œuvres récentes» et Richard Barbeau: «Photographie-sculpture». Pour informations: 821-2326.

L'exposition «La forêt apprivoisée», produite par le Musée de la civilisation se poursuit jusqu'au 9 novembre au Centre Léon Marcotte. Pour informations: 563-2050.

Jusqu'au 27 octobre, on pourra voir au Musée des beaux arts l'exposition de Louis Muhlstock «Nouveaux thèmes et variations 1980-1985». Puis, du 1er au 29 novembre Pauline Bressan prendra la relève. Informations: 821-5118.

Patrick Nicol

Si vous désirez faire connaître les activités de votre organisme à la population du quartier... Utilisez Boussole! Les messages doivent nous

parvenir avant le 23 de chaque mois. Écrivez à: ENTRÉE LIBRE, 187, rue Laurier, J1H 4Z4, ou téléphonez au 821-2270.